



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle pédagogique Inspection Pédagogique Régionale

Strasbourg, le 6 mai 2024

Affaire suivie par :
V.Rietz, IA-IPR

Tél. 03 88 23 38 90/59
Mél : valentien.rietz@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Christophe BOUCHOUCHA,
Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE,
Agnès HUGENELL, Hélène MARTINET
et Valentin RIETZ,
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
de Lettres

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s de Lettres

S/C de Mesdames, Messieurs les princip(ales)aux
des collèges de l'académie
- publics et privés -

**Objet : Enseignement du français en groupes en classes de 6^e et de 5^e à partir de la rentrée 2024/2025 -
Recommandations des IA-IPR de lettres.**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'accompagnement de la réforme en cours, nous nous tenons à vos côtés.

Vous trouverez en pièce jointe une synthèse de nos recommandations pédagogiques pour la mise en œuvre de l'enseignement du français en groupes en classes de 6^e et de 5^e. Nous espérons que ce document facilitera la réflexion à mener en équipe, pour tirer le meilleur parti de l'organisation prescrite et faire progresser chaque élève à la mesure de ses capacités.

En mai et en juin, nous communiquerons avec vous par l'intermédiaire de la liste de diffusion académique pour vous transmettre des compléments d'informations et des liens vers les ressources qui seront publiées.

Nous rencontrerons les chef(fe)s d'établissement à l'occasion de séminaires départementaux et d'un webinaire. Nous invitons, par ailleurs, les coordonnateurs des équipes de lettres à un webinaire spécifique, qui aura lieu le 4 juin à 16h. L'EAFC transmettra aux établissements le lien de connexion à cette visioconférence.

Avec nos meilleures salutations,

Pour les IA-IPR de Lettres

Valentin Rietz

Penser des parcours d'apprentissage en regroupements modulables en français

LES PRINCIPES

L'objectif de la réforme est de permettre à tous les élèves de progresser, en prenant en compte les profils et les besoins individuels. Il s'agit d'atteindre *in fine* une maîtrise satisfaisante des attendus du socle commun (cf. programmes et attendus de fin d'année publiés sur *Eduscol*), en amenant, progressivement, chaque élève au plus haut degré de maîtrise des compétences accessible pour lui.

Pour ce faire, les professeurs s'assurent que tous les élèves travaillent au même moment de l'année scolaire sur un même domaine de compétences (lire, écrire, dire). Ce domaine, qui constitue la « majeure » des séquences d'enseignement sur une période donnée, ne doit pas être exclusif des autres domaines, qui interviennent dans tout projet pédagogique en lettres. La progression des apprentissages doit donc être harmonisée au sein de l'équipe de lettres.

L'enseignement du français est organisé en groupes, et – selon les organisations définies dans chaque établissement – en classe de référence jusqu'à dix semaines par an. Ce principe nécessite donc d'adopter un calendrier commun de programmation des enseignements, qui rend possibles la reconstitution des groupes et les temps passés en classe de référence, au même moment pour tous les élèves.

LA CLASSE DE REFERENCE

Pour être utiles, les temps passés en classe de référence ont vocation à être fédérateurs, ils permettent aux élèves de développer un esprit collectif, de « faire classe ». Aussi privilégiera-t-on, lors de ces temps de regroupement dans les classes de référence, des modalités de travail collaboratives et des projets, notamment en interdisciplinarité.

On évitera que les temps de regroupement dans les classes de référence soient associés de manière systématique à des temps d'évaluation portant sur les contenus travaillés en groupes.

On privilégiera un temps d'enseignement qui permet à la classe d'avancer en collectif (ce qui n'exclut pas d'activer les mécanismes de la différenciation, au fil de l'eau - notamment l'apprentissage par les pairs). On pourra par exemple :

- faire un bilan des apprentissages de la période écoulée nourri par les expériences des élèves des différents groupes ;
- introduire les apprentissages planifiés pour la période suivante ;
- mettre en œuvre une séquence courte, permettant aux élèves de réinvestir les compétences développées au cours de la période écoulée ;
- réaliser un chantier de grammaire, qui enrichira le travail mené tout au long de l'année sur la langue ;
- des projets disciplinaires (par exemple un cercle de lecture autour des lectures cursives proposées durant les temps de travail en groupes, ou un atelier d'écriture) ;
- des projets interdisciplinaires ;
- des projets en lien avec les parcours éducatifs des élèves ou en lien avec les concours littéraires, rencontres d'écrivains et autres actions culturelles.

Si l'organisation prévoit plus de groupes que de classes, le professeur supplémentaire intervient aux côtés de ses collègues dans les classes de référence.

LA SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT

La structuration de la progression en séquences, organisées autour d'un groupement de texte ou d'une œuvre intégrale et d'une problématique littéraire, reste l'organisation à privilégier. Au sein de chaque séquence, on définit un domaine de compétences comme majeure. La production finale de la séquence s'inscrit dans ce domaine.

On veille à éviter le morcellement des activités, et la technicisation du cours de français : on travaille les compétences dans la perspective de réaliser des tâches complexes ambitieuses.

Ce cadre de séquence, commun à tous les groupes, donnera lieu à des déclinaisons différentes selon les groupes (choix des textes et des œuvres, modalités de travail, activités, critères d'évaluation, étayage, etc.).

LES GROUPES

La recherche montre que composer un groupe réduit d'élèves sur un temps spécifique est bénéfique aux apprentissages, uniquement si certaines conditions sont réunies. Ainsi, les enseignants peuvent constituer des groupes autour d'un même besoin, reposant sur l'évaluation préalable (pas forcément écrite) d'une compétence précise. Le groupement doit être flexible et réévalué en fonction des progrès des élèves, pour éviter la démotivation et la stigmatisation (...).

Conseil national d'évaluation du système scolaire, Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement de tous les élèves ? Dossier de synthèse¹

Les groupes sont constitués *a minima* pour le temps d'une séquence et reconfigurés plusieurs fois dans l'année, selon la majeure assignée à la séquence d'enseignement. Tout en préservant une forme d'hétérogénéité, on tiendra compte non seulement des résultats des évaluations nationales, mais aussi de l'expertise des professeurs des écoles et du collège. Le diagnostic est établi sur la base des observations menées en classe au fil de l'eau, et non de la systématisation d'évaluations formalisées.

LA DIFFERENCIATION

Si les besoins des élèves président à la constitution des groupes, la différenciation trouve toute sa place au sein de chaque groupe. Les élèves travaillent sur des tâches de même nature, mais pas nécessairement de même longueur ni de même difficulté. Selon les besoins identifiés, on fait varier les stratégies d'enseignement et l'étayage.

On veille à maintenir des objectifs stimulants pour tous les élèves, en référence aux attendus du socle.

La différenciation pédagogique ne signifie pas la différenciation des objectifs pédagogiques qui conduit à un creusement des inégalités scolaires (...). Une baisse du niveau d'exigence est contre-productive pour la réussite des élèves. Il s'agit alors de proposer une palette diversifiée de manières d'arriver au résultat, sans pour autant abaisser le niveau des tâches demandées.

Conseil national d'évaluation du système scolaire, Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement de tous les élèves ? Dossier de synthèse

Les élèves fréquentant des classes où l'enseignant entretient des attentes élevées se montrent plus motivés et progressent davantage dans leurs apprentissages ; de plus les écarts entre élèves s'y réduisent. Les recherches invitent les enseignants à proposer à tous les élèves des tâches stimulantes présentant un défi.

Conseil national d'évaluation du système scolaire, Différenciation pédagogique. Comment adapter l'enseignement de tous les élèves ? Dossier de synthèse

¹ Consulter le dossier en ligne : <https://www.cnesco.fr/differenciation-pedagogique/>

L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE

Pour être efficace, l'enseignement doit permettre à l'élève de comprendre quelles stratégies mobiliser pour progresser. Ces stratégies doivent être explicitement enseignées.

Sur la question de l'enseignement explicite, on se référera utilement à la synthèse de la recherche et aux recommandations du Conseil scientifique de l'éducation nationale².

UNE PROPOSITION DE MISE EN OEUVRE

Première séquence en groupes³ – classe de 6^e Aux origines du monde

Problématique : à adapter aux textes choisis

Majeure : Lecture (lire avec fluidité ; comprendre un texte et se l'approprier) / Mineures : Ecriture et Oral

Objets d'apprentissage : fluence et compréhension

Tâche finale : résumer, par écrit ou à l'oral, un récit écouté ou lu (récit organisé chronologiquement).

Thématique : récits de création ; création poétique

Corpus : des récits de création, de longueur et de difficulté variées selon les groupes

La séquence permet aux élèves de découvrir les caractéristiques de récits de création. Un premier chantier de grammaire pourrait porter sur la structure de la phrase canonique. Le travail sur lexic (en lien avec la thématique) et sur l'orthographe est mené au fil de l'eau.

| Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 |
|--|--|--|
| Elèves à besoin / fragiles en fluence. | Elèves fragiles / satisfaisants en fluence et en compréhension + élèves rencontrant des difficultés d'attention, de concentration (notamment lors de la lecture ou de l'écoute d'un texte long) | Elèves satisfaisants en fluence, fragiles / satisfaisants en compréhension |
| <ul style="list-style-type: none">- Entraînement soutenu de la fluence.- Entraînement à l'écoute, qui soutient le développement de la fluence.- Travail de la compréhension sur des textes écoutés et lus.- Formulation d'un résumé à l'oral, avec ou sans appui sur des mots clés (produits par l'élève ou fournis par le professeur). <p>Tâche finale : résumé à l'oral d'un récit de création (une quinzaine de lignes) écouté et lu.</p> | <ul style="list-style-type: none">- Entraînement de la fluence.- Travail de la compréhension sur des textes écoutés, puis lus (longueur des textes croissante).- Enseignement de stratégies pour développer la concentration (travail par segments, allers-retours sur un texte, travail sur l'image mentale ...)- Formulation d'un résumé à l'oral, puis à l'écrit. <p>Tâche finale : résumé à l'écrit d'un récit de création (une vingtaine de lignes) lu.</p> | <ul style="list-style-type: none">- Travail sur la lecture expressive.- Travail de la compréhension sur des textes écoutés et lus.- Formulation d'un résumé à l'oral, puis à l'écrit. <p>Tâche finale : résumé à l'écrit d'un récit de création (une trentaine de lignes) lu.</p> |

² Conseil scientifique de l'Éducation nationale, *L'Enseignement explicite : de quoi s'agit-il, pourquoi ça marche et dans quelles conditions ? Synthèse de la recherche et recommandations*. Consulter le dossier en ligne : <https://www.reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale-site-officiel/outils-pedagogiques/syntheses-et-recommandations.html>

³ Cette séquence pourrait suivre une première séquence mise en œuvre en classe de référence.

Ouverture vers la séquence suivante :

Dans la séquence suivante, on pourrait approfondir le travail sur la compréhension globale et amorcer le travail sur la compréhension fine.

Les groupes pourraient être reconfigurés après ces deux séquences.

Commentaire :

- Mêmes objectifs de séquence (lire, comprendre, résumer) dans tous les groupes, déclinés de manières différentes (longueur et difficulté des textes, activités proposées aux élèves, étayage, attendus de la tâche finale).
- La fluence sera utilement mesurée à la fin de la séquence ; le travail sur la fluence se prolongera au fil des séquences et pourra donner lieu, plus tard dans l'année, à une tâche finale de lecture expressive.

RESSOURCES

Des ressources d'accompagnement (exemples de progressions annuelles harmonisées, de séquences, de séances, fiches pratiques sur la différenciation, etc.) seront prochainement publiées sur *Eduscol* et sur le site académique lettres et relayées *via* la liste de diffusion académique.

Référence aux textes officiels :

Arrêté du 15 mars 2024 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège

Note de service du 15 mars 2024 sur l'organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes afin d'élever le niveau de tous les élèves :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Special2/MENE2407076N>